



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

A.D. n° 2021- 1819

Commission départementale consultative des gens du voyage **Arrêté portant représentation**

Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-3 et L.3221-7,

Vu la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental,

Vu la délibération du 29 juillet 2021 relative à la représentation du Département dans les organismes extérieurs,

Considérant que la commission départementale consultative des gens du voyage est présidée conjointement par le représentant de l'État dans le département et par le président du conseil départemental ou par leurs représentants,

Considérant que le président du Conseil départemental a qualité pour désigner le conseiller départemental appelé à le représenter,

Arrête

Article 1er- Est désignée pour représenter le Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne à la commission départementale consultative des gens du voyage et la coprésider,

.....

Article 2 - Le présent arrêté sera publié. Copie en sera adressée à Madame la préfète de Tarn- et-Garonne.

Article 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la notification à l'organisme.

Fait à Montauban.
Le **22 SEP. 2021**

Le Président,

Michel WEILL

Commission départementale consultative des gens du voyage
Désignation du président délégué

La commission départementale consultative des gens du voyage est présidée conjointement par le représentant de l'État dans le département et par le président du conseil départemental ou par leurs représentants.

Le président délégué est à choisir en dehors du collège des élus composant la Commission et qui ont été désignés par l'Assemblée départementale

Titulaires	Suppléants
Madame Marie-Claude NEGRE	Madame Christine LE CORRE
Monsieur José GONZALEZ	Madame Catherine BOURDONCLE
Monsieur Cédric VAISSIERES	Monsieur Romain LOPEZ
Madame Dominique SARDEING	Madame Liliane MORVAN